Le Syvalorm

Collecte et traitement des déchets ménagers



Rapport Annuel 2024







Préambule

Ce rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers du SYVALORM pour l'année 2024.

Il permet de connaître les évolutions des tonnages collectés et la qualité des services proposés aux habitants.

Il présente, également, un bilan financier de son fonctionnement avec une analyse des coûts par habitant, des dépenses et des recettes.

Ce document est une base de travail pour le syndicat, il lui permet d'envisager les orientations futures afin d'élaborer les étapes de la démarche de réduction des déchets engagée de longue date.

Ce rapport est disponible:

- Sur le site du syndicat : www.syvalorm.fr
- **E**t au siège du SYVALORM :
 - 11 rue Henri Maubert 72120 SAINT-CALAIS

Rapport présenté au Conseil Syndical du 27 juin 2025

SOMMAIRE

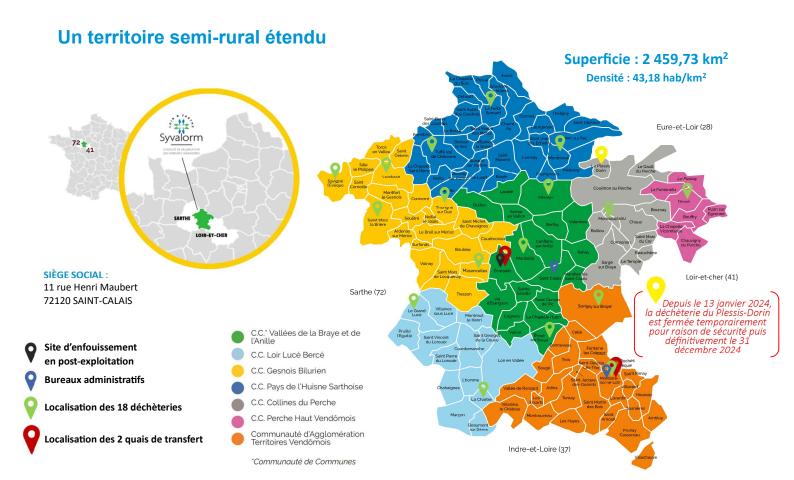
PRÉSENTATION DU SYNDICAT	4
1- DISPOSITIFS DE COLLECTE	
ANNEXES	31

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le SYVALORM Loir & Sarthe

Un établissement public dédié à la gestion des déchets ménagers (Arrêté inter préfectoral du 11/06/2019)

Le SYVALORM (SYndicat de VALorisation des ORdures Ménagères) exerce depuis sa création le 1er janvier 2020 une mission de Service Public de Gestion des déchets des ménages et des professionnels lorsque leurs déchets sont assimilables par leur nature à des déchets ménagers (Articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales).



LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT : 2 MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Le SYVALORM intervient pour le compte de 7 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) situés en Sarthe et en Loir et Cher et couvre les besoins de 106 214 habitants (Donnée INSEE 2021 valable au 01.01.2024) répartis sur 133 communes.

La collecte

En porte-à-porte, en points d'apports volontaires (verre, papiers et textiles) et gestion des hauts de quai d'un réseau de 18 déchèteries.

Le traitement

Tri, valorisation matière ou énergétique et élimination des déchets résiduels.

en date du 26/09/2025; REFERENCE ACTE: 2025_09_089 FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

LE CONSEIL SYNDICAL ET LES ÉLUS

Le syndicat est administré par un Conseil Syndical composé de 33 délégués élus au sein des EPCI par les Conseils Communautaires des Communautés de Communes membres et dont le nombre de représentants est défini en fonction de leur population municipale selon la règle suivante (Cf. Arrêté Inter Préfectoral des nouveaux statuts du 11/06/2019).

Cet organe élit un président, des vice-présidents et des membres qui forment le Bureau Syndical, responsable de la gestion de la structure.

Nombre d'habitants des EPCI	Nombre de délégués
o à 5 000	2
5 001 à 10 000	3
10 001 à 15 000	4
15 001 à 20 000	5
20 001 à 25 000	6
25 001 à 30 000	7
30 001 à 35 000	8
Tranche 5 000 supplémentaires	1

LES ÉLUS	
Président	Michel ODEAU (Villaines-la-Gonais, 72)
1 ^{er} Vice-président (Finances)	Jean-Claude LECOMTE (Thorigné-sur-Dué, 72)
2 ^{ème} Vice-président (Collectes)	Patrick GREMILLON (Val d'Etangson, 72)
3 ^{ème} Vice-président (Déchèteries et Traitement)	Laurent GAUTHIER (St-Arnoult, 41)
Membre du bureau	Francis BOUSSION (Courdemanche, 72)
Membre du bureau	Odile CAPITAINE (Mondoubleau, 41)
Membre du bureau	Yves BELOEIL (La Chapelle-Vicomtesse, 41)

Conseil Syndical* Rôle: DÉCISION

Le Conseil Syndical vote les décisions nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat

Le Bureau Syndical donne les orientations stratégiques et retient les dossiers présentés en Conseil Syndical

Rôle: PROPOSITION

Les commissions instruisent les dossiers qui leur sont présentés et émettent un avis

Equipe Administrative et Rôle : MISE EN ŒUVRE

L'équipe du SYVALORM met en application les décisions prises par le Conseil Syndical

Un projet environnemental : prévenir et réduire la production de déchets

- Limiter l'enfouissement des déchets ultimes non valorisables (les encombrants ou tout-venant)
- Répondre aux orientations et obligations issues du Grenelle de l'environnement confirmées dans la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- Favoriser la valorisation des déchets et le réemploi
- Maîtriser les coûts



Le personnel du SYVALORM au 31 décembre 2024 :

43 agents administratifs et techniques

- 20 agents au siège de Saint-Calais
- 19 agents sur les déchèteries
- 4 agents de maintenance

→ 40,81 équivalents temps plein.

La collecte des déchets ménagers : 1.

Elle concerne les particuliers, les collectivités et les professionnels (sous conditions). Règlement de collecte du 14 juin 2019

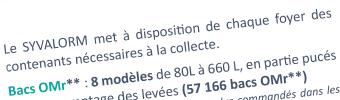
Il existe **2 modes de collectes** sur le territoire SYVALORM :

Collectes en porte à porte (PàP) : ordures ménagères résiduelles (OMr) et recyclables



- Depuis le 1er octobre 2022 : un unique prestataire de collecte PAPREC-COVED assure la collecte tous les 15 jours (C0,5) *(1) (2) sur l'ensemble du territoire (hormis La Ferté-Bernard: collecte hebdomadaire).
- Les collectes en porte à porte (PàP) des ordures ménagères et des recyclables sont simultanées sur l'ensemble du territoire.

Les fournitures de collecte



- pour le comptage des levées (57 166 bacs OMr**) → les bacs 60 L, 750 L et 770 L ne sont plus commandés dans les réassortiments de stock
- Bacs Jaunes : 6 modèles de 80 L à 360 L (17 141 bacs
 - → les bacs 340 L ne sont plus commandés dans les réassortiments de « emballages »)
 - Livraisons, et réparations gratuites pour l'usager, sont assurées en interne.
- Sacs jaunes: 80 800 rouleaux (20 sacs de 100 L par rouleau)
- Cartes d'accès en déchèterie éditées en 2024 : 4 123 (3 945 « particuliers », 158 « professionnels », 20 « collectivités »)



* La Collecte des OMr** tous les 15 jours

(1) - Arrêté Interpréfectoral de la Sarthe et du Loir et Cher Dérogation renouvelée du 01/01/2024 au 30/09/2028

Territoire ex SMIRGEOMES (hors La Ferté-Bernard).

(2) - Arrêté Interpréfectoral de la Sarthe et du Loir et Cher Dérogation renouvelée du 01/10/2022 au 30/09/2028

**OMr : Ordures Ménagères résiduelles

Collectes en apport volontaire : conteneurs PAV et déchèteries

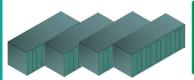
▶ 666 Containers (PAV) : collecte du sélectif (emballages, verre et papiers)







▶ 18 déchèteries : gestion des hauts de quai par le syndicat.





1.1 Collecte en porte-à-porte (PàP)

Un unique prestataire PAPREC-COVED assure la collecte de l'ensemble du territoire et le rythme des collectes par quinzaine est la norme sur l'ensemble des communes SYVALORM (hormis La Ferté-Bernard). (Renouvellement de marché public 2022-2029)

Pour faire suite à la généralisation de la collecte bimensuelle sur l'ensemble du territoire (C0,5), le syndicat organise depuis début 2022 :

- Le retrait des bacs 35 litres (terminé fin 2022)
- La suppression progressive des Points de Regroupement (PRGPT) des bacs pour la collecte. (Cette action poursuivie en 2024, se prolongera jusqu'en 2025)
- L'ajustement des fréquences de collecte :
 - Pour les Gros Producteurs et Très Gros Producteurs de déchets professionnels : artisans (bouchers, boulangers, charcutiers...), collectivités (IME, hôpitaux...), professionnels du tourisme, loisirs, hébergement... (2024 : 221 GP & 29 TGP) → collecte « ordures ménagères » adaptée en fonction des besoins saisonniers de l'activité → collecte des « emballages » maintenue par quinzaine.
 - Pour les 71 PRGPT du territoire ex-Sictom (71 PRGPT restants, en cours de suppression, sur les 490 existants au 01/10/2022) → collectes « ordures ménagères » et « emballages » hebdomadaires.

1.1.1 Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

Les OMr sont les Ordures Ménagères résiduelles : des déchets non-recyclables et non-toxiques.

Ordures ménagères (OMr)

Tonnage 2024: 12 461

Soit -4,84% depuis 2023



्रेड्डि yvalorm



1.1.2 Collectes sélectives : sacs/bacs jaunes

Tous les emballages en plastique, en métal, en papier et en cartonnette sac/bac jaune



Emballages en plastique, en métal, en papier et en cartonnette

Tonnage 2024 : 4 391

Soit +4,20% depuis 2023

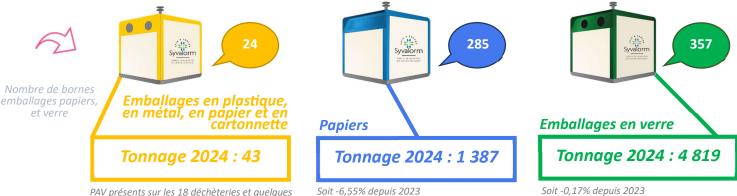






1.2 Collecte sélective en Point d'Apport Volontaire (PAV)

Depuis le 01/10/2022 : PAPREC-COVED assure les vidages des bornes de l'ensemble du territoire SYVALORM (nouveau marché de collecte)



PAV présents sur les 18 déchèteries et quelques collectivités ex-SMIRGEOMES

Soit +10,35% depuis 2023

Soit -0,17% depuis 2023

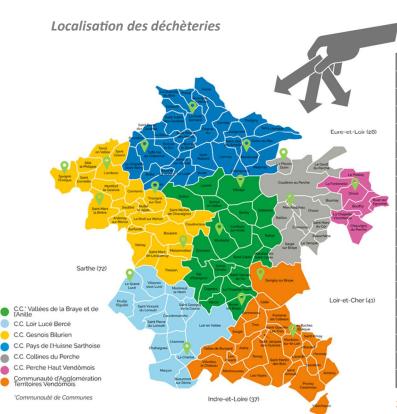
1.3 Un réseau de 18 déchèteries :

Apport des déchets recyclables ou encombrants non collectés en PàP* ou en containers (PAV**).

→ Accessible aux professionnels sous certaines conditions : facturation au volume

1.3.1 Localisation et fréquentations

*PàP : Porte à Porte **PAV : Point d'Apport Volontaire



Fréquentations	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
Bessé Sur Braye	10 720	10 142	6 832	-32,64%
Droué	9 234	11 496	5 853	-49,09%
La Chartre-sur-le-Loir	21 113	24 259	54 805	125,92%
La Ferté-Bernard	63 624	61 812	50 648	-18,06%
Le Grand-Lucé	15 250	15 273	31 467	106,03%
Le Plessis	2 680	2 598	59	-97,73%
Lombron	8 700	9 089	2 500	-72,49%
Maisoncelles	8 196	8 446	17 562	107,93%
Mondoubleau	6 500	6 457	9 780	51,46%
Montaillé	13 000	12 521	7 245	-42,14%
Montmirail	3 500	3 518	2 698	-23,31%
Montoire-sur-le-Loir	30 972	31 694	72 662	129,26%
Savigné L'Évêque	33 000	29 908	45 620	52,53%
Savigny-sur-Braye	8 709	8 783	17 700	101,53%
St Mars-La-Brière	23 000	20 838	15 587	-25,20%
Thorigné-sur-Dué	42 074	40 055	50 940	27,18%
Tuffé	8 200	8 159	2 484	-69,56%
Vibraye	20 164	17 707	28 185	59,17%
TOTAL	*334 936	322 755	422 627	30,94%

2024: Données indicatives en raison d'un dysfonctionnement temporaire des outils de comptage de passages sur sites.

Actualités des déchèteries en 2024 :

► PROJETS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE



	ZALIA Pratto CISCAZIANA	7h30/13h	7h30/13h	×	×	x	7h30/13h
	LOMBRON Lo Passon Lo Passon	7h30/13h	ж	×	×	×	7h39/13h
	MANGENCELLES - MOULDING La Balance Philosophysia	×	х	7h/39/13h	×	7H20/13h	x
	SA OF PERSONNEY	×	×	7h/30/13h	×	7H20/13h	×
9	HONTALLÉ - SAMP CALAIS La Crassino, viers La Crassino, viers	7h30/13h	7h30/33h	×	×	x	7h30/13h
	MCNTMINAL La Bassaria	7h30/13h	×	×	×	×	7h39/33h
2	CALINET MARTIN LA BRIEFIE 102 Impanate sin la Dissipationie COLORE N. F.	79/30/139	7930/339	71(93/13h	×	7h30/13h	75/30/336
MTB0	SENSAS LÝVŠQUE	7530/135	×	71:39/13h	×	7h30/33h	7h/20/13h
MES	VERNOUS TOTAL PART . CONNECTED E. COST Financia de Conversal COST de H.O.	79/30/13h	x	71(30/13h	79:30/13h	7930/13h	7h39/33h
-	THERESEA						
	Maintien du protocole fortes						
	chal	Allre	SHIP	aleri	e Mi	ÉΤÉ()

Maintien du protocole fortes chaleurs sur alerte MÉTÉO France ou décision du syndicat (avril 2024)



Création d'une plateforme branchages et pose de signalétique sur déchèterie de Savigné l'Evêque (juin 2024)



Installation des signalétiques ECOLOGIC ASL & ABJ (sept. -octobre 2024)

<u>A noter</u> : Le protocole « fortes chaleurs 2024 » a été déclenché les 19 et 20 juillet, du 29 juillet au 1 août, les 12 et 28 août soit un total de 8 jours

► LES FILIÈRES SPORT & LOISIRS ET ARTICLES DE BRICOLAGE & JARDIN THERMIQUES S'INSTALLENT SUR DE NOUVEAUX SITES

De mai à septembre 2024 :

Après Montoire, site pilote en septembre 2023, déploiement des filières Articles de Sport & Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage & Jardin Thermiques (ABJ-Th) sur les déchèteries de La Chartre-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Droué, Vibraye, Savigné l'Evêque, Le Grand-Lucé, La Ferté-Bernard et Maisoncelles.

Rappel: L'outillage du peintre est collecté sur toutes les déchèteries depuis février 2023.



*Eco-organisme agréé de la filière





AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025_09 089-DE

en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025_09_089

1.3.2 Tonnages par matériau

Le syndicat encourage les solutions alternatives avant de jeter (réemploi, don, vente, réparation...): en incitant au geste de tri et en développant les filières spécifiques, le **SYVALORM souhaite limiter les** pollutions et les coûts.























PNFIIMATIOUES



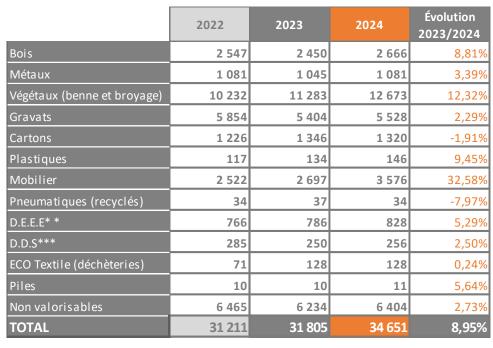












** D.E.E.E : déchets d'équipements électriques et électroniques *** D.D.S : déchets diffus spécifiques



Depuis octobre 2022 : CYCLEVIA est le nouvel éco-organisme en charge de la filière des huiles usagées minérales et synthétiques.







La filière des **Articles de Bricolage et de Jardin** (ABJ) est soutenue par 2 éco-organismes selon le produit :





Ecologic Machines et appareils motorisés thermiques



*Filières à Responsabilité Elargie des Producteurs

Collectes spécifiques



Re_fashion

124 Conteneurs textiles répartis sur le

territoire: 432,59 t en 2024

(ensemble du territoire dont déchèteries) Soit - 8,44% depuis 2023



Bennes mobilier sur 18 sites : 3 576 t en 2024

Soit + 32,58% depuis 2023

Écomobilier est devenu **ECOMAISON** en 2023





(accessibles en IME, mairies, commerces, écoles...):

11 t en 2024

Soit + 5,64% depuis 2023



Bennes 100% plastique dur sur 4 déchèteries*: 146 t en 2024

(*Déchèteries équipées – voir annexe 3) Soit + 9,45% depuis 2023

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025_09_089-DE





Les textiles

Ensemble nous donnons une 2ème vie à tous nos vêtements et chaussures!



Éco-organisme de la Filière Textile d'habillement. Linge de maison et Chaussure (TLC)



Société qui assure la collecte les textiles et les achemine vers le centre de tri d'Appilly (60)

Les acteurs de la filière textile









Vos vêtements, linge de maison et chaussures dépose ici seront majoritairement reportés ou recyclés



Pour plus d'informations sur la 2° vie de vos textiles déposés rendez-vous sur **www.refashion.fr/citoyen**

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer









Bsnus réparation **BÉNÉFICIEZ**

D'UNE RÉDUCTION POUR RÉPARER

Le Bonus Réparation est une réduction

pour vous inciter à faire réparer vos vêtements et chaussures

Notre bilan textiles 2024

Grâce au geste de tri de chacun, le bilan 2024 reste encourageant!



Mais avant de déposer les textiles et chaussures dans les bornes, n'oublions pas de les réutiliser. réparer, donner ou vendre!

En 2023, 268 161 tonnes de TLC ont été collectées en France, ce qui représente 3,97 kg/hab

. leurs devenirs?

ECOTEXTILE collecte les textiles et les achemine vers le centre de tri d'Appilly (60). Selon leurs états, ils seront orientés en : **éco**textile

Quelques chiffres*

56,5 %

Réutilisation

33,3 %

Recyclage**

9.1 %

Combustible solide de récupération

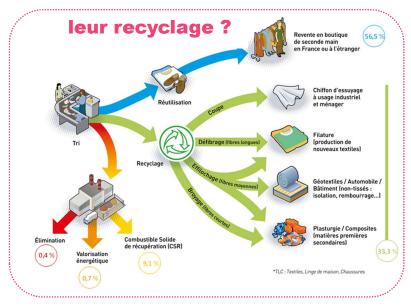
Valorisation énergétique

Élimination

* Tri dans les centres conventionnés en France et hors France

Consignes de tri:





^{**}transformation en chiffons d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique.

1.4 Récapitulatif des tonnages collectés

Recyclage et valorisation imposent la bonne qualité des gisements. Faire rigoureusement le tri, veiller aux erreurs et bien diriger tous les recyclables vers leurs filières permet de réduire l'ensemble des impacts environnementaux, facilite la gestion ultérieure des déchets et nous permet d'en maîtriser le coût.

Bilan des collectes SYVALORM : tonnages, ratios et évolution

		2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)	13 749	13 094	12 461	-4,84%
	COLLECTES SÉLECTIVES* dont :	10 940	10 564	10 640	0,72%
	Emballages	4 073	4 253	4 434	4,25%
TONNAGES	Verre	5 101	4 827	4 819	-0,17%
	Papiers	1 766	1 485	1 387	-6,55%
	DÉCHÈTERIES	31 211	31 805	34 651	8,95%
	TOTAL :	55 900	55 463	57 752	4,13%

^{*} Inclus les emballages, les papiers, le verre - PàP et PAV

		2022	2023	2024	Evolution 2023/2024
	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMr)	127,22	122,71	117,32	-4,40%
	COLLECTES SÉLECTIVES*	101,23	99,00	100,17	1,18%
RATIOS	Emballages	37,69	39,86	41,74	4,73%
kg/habit ant/an	Verre	47,20	45,23	45,37	0,30%
diit/dii	Papiers	16,34	13,91	13,06	-6,11%
	DÉCHÈTERIES	288,80	298,06	326,24	9,45%
	TOTAL :	517,24	519,78	543,73	4,61%

^{**} Moyenne nationale 2019 248 kg/hab./an

- Ordures ménagères : en légère baisse (-4,84%)
- Collectes sélectives : en légère hausse (+0,72%)
- Collectes en déchèteries : en hausse (+8,95%)

^{**} Moyenne nationale 2019 582 kg/hab./an

^{*} Inclus les emballages, les papiers, le verre - PàP et PAV

^{**} Source ADEME - Enquête 2019

2. INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. Le Ganotin : transfert des déchets et suivi de l'ISDND*



*Initialement prévu pour le traitement des déchets, **ce site est entré, en juin 2020, en chantier de reconversion pour devenir une base de transfert des déchets**. En effet, la fermeture du dernier casier d'enfouissement en août 2016, l'arrêt du centre de tri des emballages en mars 2017 et surtout l'incendie accidentel qui a détruit l'usine de traitement des OMr** le 27/10/2017 a imposé de repenser la vocation de tout le site autour de 2 activités :

Depuis mars 2022

Transfert des collectes

Suivi de l'ISDND
Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

2.2. Le traitement et la valorisation des déchets

Les quais de transfert



QUAIS DE TRANSFERT

Réception et rechargement :

- des ordures ménagères (bacs) : dirigées vers les exutoires de PITHIVIERS (45) pour incinération et de MONTMIRAIL (72) pour enfouissement.
- **des emballages** (sacs, bacs et PAV) : dirigés vers le centre de tri, TRI VAL DE LOIRE (37).
- des papiers (PAV) : l'intégralité des papiers est réceptionnée sur le quai de transfert du Ganotin et enlevée par le centre de tri, TRI VAL DE LOIRE (37).
- du verre (PAV): l'intégralité du verre est réceptionnée sur le quai de transfert du Ganotin et enlevée par la société Escort, transporteur du repreneur O-I France (51-33) (transport intégré dans le marché de reprise).



Le transport des semiremorques vers les unités de traitement des ordures ménagères est confié à l'entreprise MAUFFREY

Marché 01/01/2024 - 31/12/2027 (renouvelable 2 fois 1 an)

TRI VAL DE LOIRE fait appel à cette même société pour les enlèvements des emballages et papiers (transport intégré dans le marché de tri avec la SPL)

► Fontaine-les-Coteaux (41)

Quai de transfert de Fontaine-les-Coteaux

Transfert des OMr* et emballages

Depuis le 13/11/2023 :

100% des emballages et papiers SYVALORM sont transférés sur notre nouveau centre de tri interdépartemental Tri Val de Loir à Parçay-Meslay (37) Centre de tri mutualisé composé de 10 collectivités adhérentes.



Le Ganotin − Écorpain (72)

Transfert des OMr*, emballages papiers et verre

Quai de transfert de Fontaine-les-Coteaux : Gestion confiée à PAPREC-COVED Le quai de transfert du Ganotin reçoit 100% des collectes « verre » du territoire

Quai de transfert du Ganotin : Gestion confiée à PAPREC-COVED





*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

*Porte-à-Porte

** Point d'Apport Volontaire

2.2.1. Le traitement des collectes sélectives

Tonnages collectés en 2024

Emballages				
PàP*	PAV**			
4 391,30 42,66				
4 433,96				

12 échantillons annuels d'emballages ont été prélevés sur les collectes et analysés :

la moyenne du refus est de 29,06%

Papiers	Verre
PAV**	PAV**
1 387,40	4 818,62

6 échantillons annuels de papiers collectés analysés :

la moyenne du refus est de 5,62%







Destination des flux:

EMBALLAGES: Centre TRI VAL DE LOIR(E) - SPL PARCAY-MESLAY (37)

PAPIERS: Centre TRI VAL DE LOIR(E) - SPL PARCAY-MESLAY (37)

--> NORSKE SKOG (repreneur) – GOLBEY (88)

VERRE: O-I France (repreneur) – 51 et 33

2.2.2 Le traitement des OMr*

PAPREC-COVED assure la collecte de tout le territoire SYVALORM et décharge sur les quais de transfert basés à Écorpain (72) et Fontaine-les-Coteaux (41).

Marché de Transfert-Transport-Traitement : 01/04/2021 – 31/12/2023

(Reconductible 2 fois 1 an \rightarrow reconduit 1 seule fois)

Depuis le 01/04/2021

- une partie des ordures ménagères est enfouie sur l'ISDND de Montmirail (72)
- une autre est incinérée à Pithiviers (45)

A noter:

En 2025 : incinération de 100% des OMr produites sur le territoire SYVALORM

Nouveau marché de traitement avec SUEZ: 01/01/2025-31/12/2027 (reconductible 2 fois 1 an) Les collectes seront dirigées sur les UVE (Unités Valorisation Énergétique) de Blois (41) et de Ouarville (28)



En 2024

Tonnage global OM* entrants sur quais de transfert: 12 340,72

Tonnage OM collecté 12 460,54



Usine d'incinération de PITHIVIERS (45) : Valorisation énergétique : 25% des tonnages Entrants sur QT** : 3 113,56 Montoire



*OMr : Ordures Ménagères résiduelles

**QT : Quai de transfert

2.2.3. SPL: Un nouveau centre de tri interdépartemental à Parçay-Meslay

Un énorme projet mutualisé dans un même et unique objectif : la maîtrise des coûts





Depuis octobre 2024

Les visites du Centre de Tri sont ouvertes au grand public sur réservation :

Le centre de tri interdépartemental organise des visites gratuites, accessibles en groupe ou à titre individuel pour différents publics (scolaires, associations, amicales, professionnels...)

Le SYVALORM subventionne les trajets en car dans la limite du budget prévisionnel alloué chaque année.

Réservations : https://trivaldeloire.fr

Situé sur la Zone d'Activité de Parçay-Meslay, le centre de tri reçoit depuis le 13 novembre 2023 la totalité des collectes sélectives emballages et papiers du SYVALORM et de 9 autres collectivités

Le 10 mai 2024, un départ de feu d'origine accidentelle s'est déclaré sur l'un des tapis où transitent les déchets. Un convoyeur a dû être remplacé



Les piles, batteries et déchets électroniques sont à déposer en déchèterie ou en magasin, pourtant encore beaucoup d'entre eux sont retrouvés sur les tapis de tri. C'est un danger permanent pour la sécurité des personnes et des lieux.



Cette installation ultramoderne traite tous les nouveaux emballages et reçoit les collectes sélectives d'une population de près de 950 000 habitants.

- 15 trieurs optiques
- ▶ 95% d'efficacité
- Un process de dernière technologie

2.2.4. Suivi de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)



Suivi de la station de traitement des lixiviats



Marché public OVIVE 04/2022 - 03/2026



Surveillance en régie de la torchère pour la récupération du biogaz des casiers fermés

Maintenance confiée à PRODEVAL

Analyses réglementaires des émanations effectuées par le laboratoire agréé CATTEC



Fermeture du dernier casier d'enfouissement Dossier de fin d'activité déposé fin 2018



Depuis Mai 2018: Eco paturâge pour un entretien écologique des casiers fermés Gestion assurée par PAPREC

ISDND

En août 2021 : Arrêté préfectoral complémentaire de suivi de post exploitation



2.2.5. Les filières spécifiques : le traitement des déchets des déchèteries

Destination et devenir des déchets collectés

Veillons aux erreurs de tri : **les déchets mal triés échappent au recyclage** et nuisent à la valorisation des autres matériaux auxquels ils sont mêlés

Marché d'exploitation en déchèteries en cours : 01/08/2021 - 30/09/2026

Matières	F 0	-	Destination			
iviatieres	Eco Organisme	Transporteur	Qui	Comment		
Non-valorisables (dit Encombrants)		PAPREC	PAPREC -> Montmirail (72)	Stockage		
Bois		PAPREC	PAPREC -> Bio Masse (28 et 41)	Chaudière		
DOIS		PAPREC	Krono France (45)	Valorisation		
Métaux		PASSENAUD	PASSENAUD (72)	Recyclage		
Végétaux		VEOLIA	Maine Collecte Valorisation (72)	Recyclage compost (100 %)		
Gravats		PAPREC	PAPREC -> Montmirail (72)	Remblayage/valorisation		
Cartons		PAPREC	PAPREC (Champagné-72)	Recyclage		
Cartons		PAPREC	PAPREC (Montmirail - 72)	Recyclage		
Plastiques		PASSENAUD	SOSAREC (72)	Recyclage (98 %)		
riastiques		FASSLINAUD	SÉCHÉ (53)	Stockage (2%)		
Mobiliers	Ecomaison	BRANGEON CAP RECYCLAGE	BRANGEON (72) CAP RECYCLAGE (41)	Démantèlement-Recyclage => 6 destinations		
Danimatini	Alianum	Méga pneus	ALIAPUR (69)	Recyclage (pneus en bon état)		
Pneumatiques	Aliapur	NCI	NCI (72)	stockage (pneus usagés)		
*DEEE	Foologie	ENVIE 72	ENVIE72	Démantèlement / Recyclage		
DEEE	Eco logic	EINVIE /Z	EINVIE/2	Réémploi		
	Eco DDS			100% dans leurs filières : valorisation matière,		
**DDS	LCC DD3	BS Environnement	BS Environnement (41)	incinération simple ou avec valorisation		
	Hors Eco-DDS			énergétique, neutralisations physico-chimique		
ASL et ABJ th	Eco logic	ENVIE 72	ENVIE 72	Démantèlement / Recyclage		
ASECT ADJ III	LCOIOGIC	LIVVIL /2	LIVVIE 72	Réémploi		







2.2.6. Récapitulatif Traitement et Valorisation

MODES DE TRAITEMENT					
Enfouissement (valorisation du biogaz sous forme de chaleur et d'électricité)		15 631 t	27%		
Incinération (valorisation énergétique)		3 114 t	5%		
Valorisation matière (valorisation emballages, métaux)		25 958 t	45%		
Valorisation organique (végétaux)		12 673 t	22%		
Traitement des DDS*	•	256 t	0%		
TOTAL :		57 632 t	100%		

Tonnages non valorisables:

OMr **: 9 227

ENCOMBRANTS: 6 404

*DDS: Déchets Diffus Spécifiques
**OMr: Ordures Ménagères résiduelles

73 %
des déchets collectés
sont valorisés.

Soit + 2% depuis 2023

Tonnages valorisables:

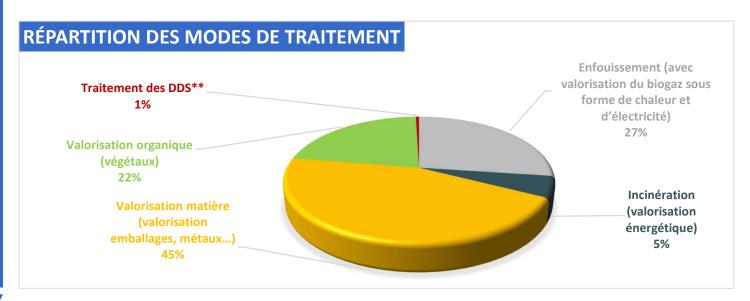
COLLECTES SÉLECTIVES (PàP* et PAV**): 10 640

SACS, BACS et PAV EMBALLAGES
PAV PAPIERS
PAV VERRE

DÉCHÈTERIES: 15 318

MOBILIERS BOIS
PNEUS MÉTAUX
TEXTILES GRAVATS
PILES CARTONS
DEEE PLASTIQUES

*PàP : Porte à Porte **PAV : Point d'Apport Volontaire



3. Les outils incitatifs du projet environnemental

3.1. Les actions et supports de communication & prévention



→//

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025_09_089-DE en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025_09_089

La sensibilisation

Le Syvalorm finance les animations de sensibilisation



Convention avec l'association PERCHE NATURE

En 2024 :

- 623 scolaires sensibilisés sur 18 établissements du territoire
- Et près de 75 visiteurs sur 3 manifestations locales



Le SYVALORM encourage et soutient les actions de réduction des déchets

Mise à disposition de STOP-PUB



Des supports d'information & des outils de communication



Une subvention

En 2024 le SYVALORM a soutenu financièrement la fabrication de 10 000 gobelets réutilisables réalisés par 4 structures



Une aide destinée aux structures publiques ou associatives du territoire pour réaliser des fêtes écoresponsables

Un outil de gestion des déchets mis à disposition des usagers en partenariat avec PAPREC depuis le 01/10/2022 animations déchèteries
Sensibilisation
Sensibilisation
Sacstéléphone
prévention
prévention
Se Site SyvalorM collecte
Supports
adhésifs
Information affict

Faciliter le contact et l'information 24h/24h

montri

Une application mobilepour gérer ses déchets en ligne.



Site internet: www.syvalorm.fr



La prévention

Les biodéchets

Depuis janvier 2024

Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets

(Loi AGEC - 02/2020)

En maison individuelle. avec ou sans jardin, et même en habitat collectif ou résidence!

Les solutions développées par le SYVALORM:

- Déploiement des sites de compostage partagé pour apporter une solution aux foyers sans possibilité de compostage individuel.
- Intensification des ventes de composteurs individuels à tarifs incitatifs pour accompagner les usagers disposant d'un emplacement pour composter à même la terre.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS





Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante:

un geste écologique et économique Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30%

En 2024 le SYVALORM a soutenu l'achat de 593 composteurs individuels (voir Annexe 5) et équipé 9 sites de composteurs partagés

subventionnés par le fonds vert GOUVERNEMENT Liberte Égalité Evaternité

Plan Local de Prévention des **Déchets Ménagers & Assimilés**

PLDMA 2025 - 2030

Ce document réglementaire obligatoire, depuis le 1er janvier 2012, incombe à toute collectivité qui détient la compétence déchets.

Le SYVALORM a lancé l'élaboration de son PLDMA le 24 février 2024

- Des réunions ont été menées afin de définir un certain nombre d'actions à mettre en place de 2025 à 2030 et des ateliers de réflexion réalisés pour travailler sur leur mise en œuvre concrète.
- L'objectif est de limiter les impacts des déchets produits par les du territoire, qu'ils soient d'ordres financiers, environnementaux ou de santé publique et de répondre aux obligations réglementaires.

En 2025 le projet du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers & Àssimilés sera soumis à la consultation du public!

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Le SYVALORM soutient les projets composteurs partagés en finançant les équipements d'installation, l'accompagnement et les suivis nécessaires sur les sites.

L'association ATHENA*, basée à Sargé sur Braye, est missionnée par le syndicat afin de réaliser pendant 3 ans l'accompagnement à la mise en place des projets que lui soumettent des élus, ou des regroupements de voisins, et de suivre les installations.



https://www.asso-athena.fr/



Installations réalisées en 2024 :

- Cormenon
- Montoire
- Mondoubleau
- Le Grand-Lucé
- St-Calais
- Savigny-sur-Braye
- St Vincent du Loroüer
- Connerré Bessé-sur-Brave

Pour 2025, plusieurs inscriptions et demandes sont déjà enregistrées

Bilan 2024 en annexe 6!

3.2. Des modes de tarification majoritairement incitatifs

2 modes de facturation différents sont appliqués sur le territoire SYVALORM : ils diffèrent selon les communautés de communes. Moins de déchets, et plus de tri, compostage et prévention, tels sont les effets des facturations incitatives qui introduisent un critère de volume collecté et incitent à réduire la production de déchets.

La Redevance Incitative (RI)

Emission d'une facture dans l'année en cours et levées supplémentaires facturées l'année suivante

- ✓ Un abonnement aux services : couvre les charges fixes des services et donne l'accès aux prestations.
- ✓ Une partie fixe : forfait de 16 levées annuelles obligatoires et Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fixée en fonction de la taille du bac.
- ✓ Une partie variable : au-delà des 16 levées, facturation des levées supplémentaires.



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

- ✓ Intégrée dans la taxe foncière (bâti) de l'année N+1
 - ✓ Pourcentage calculé sur la base de la valeur locative cadastrale (VLC) du bien. (Taux fixé chaque année par la CC)

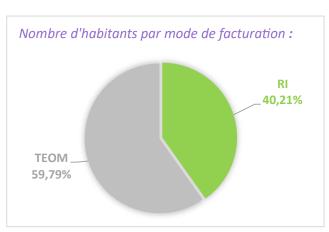
En 2024

19 communes sont entrées en mode de facturation

soit 41
communes
facturées en RI
et 92 en
TEOM

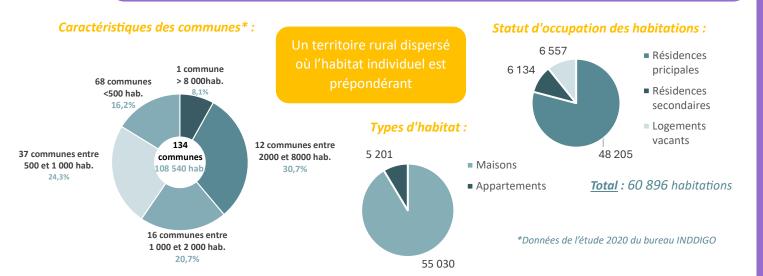
Répartition des modes de facturation sur le territoire :

C.C.* Vallées de la Braye et de l'Anille \Rightarrow C.C. Loir Lucé Bercé **TEOM** \Rightarrow C.C. Gesnois Bilurien RI C.C. Pays de l'Huisne Sarthoise \Rightarrow **TEOM** C.C. Collines du Perche \Box **TEOM** C.C. Perche Haut Vendômois \Rightarrow **TEOM** Communauté d'Agglomération **TEOM** Territoires Vendômois



3.3. Le suivi des réclamations : un indicateur de la démarche

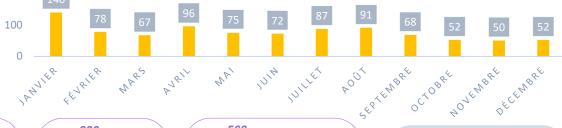
Une prise en compte attentive, individualisée et un suivi de toutes les réclamations : enregistrement systématique dans le logiciel de gestion ECOCITO de tous les dysfonctionnements de collecte, questions et préoccupations des usagers.



Nombre de réclamations annuelles traitées : ordures ménagères et collectes sélectives



NOMBRE TOTAL DE RÉCLAMATIONS



4 857 refus de collecte pour erreur de tri

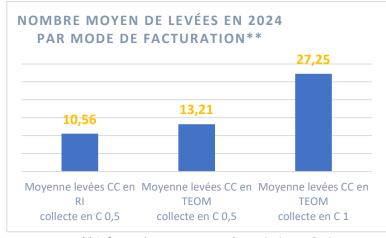




Pour rappel: 878 réclamations en 2023

Nombre de communes collectées par Communauté de **Communes**

CC Huisne Sarthoise	33
CA Territoires Vendômois	26
CC Gesnois Bilurien	22
CC Vallées Braye Anille	19
CC Loir Lucé Bercé	14
CC Collines du Perche	12
CC Perche Haut Vendômois	7



** Informations concernant le territoire ex-Smirgeomes

Pour rappel en 2023 : respectivement 10,61 – 13,22 – 27,82

4. Les indicateurs financiers

4.1. Évolution de la participation des collectivités adhérentes

	Participation année 2023	Participation année 2024	Diff 2023-2024	Evolution
C.C. "Le Gesnois Bilurien"	2 919 834 €	3 432 507 €	512 673 €	17,56%
C.C. des Vallées de la Braye et de l'Anille	1 480 535 €	1 718 357 €	237 822 €	16,06%
C.C. du Pays de l'Huisne Sarthoise	2 899 270 €	3 381 702 €	482 432 €	16,64%
C.C. "Loir-Lucé-Bercé"	1 235 652 €	1 387 005 €	151 353 €	12,25%
C.C. des Collines du Perche	638 038 €	677 407 €	39 369 €	6,17%
C.C. du Perche et Haut Vendômois	222 617€	227 206€	4 589 €	2,06%
C.A. Territoires Vendômois	1 355 529€	1 440 393 €	84 864 €	6,26%
Totaux	10 751 475 €	12 264 577 €	1 513 102 €	14,07%

- Augmentation des participations, principalement liée aux hausses : de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), du démarrage en 2024 des prestations auprès de la SPL Tri Val de Loir (process) et des révisions de prix des marchés publics.
- En 2024 le calcul des participations se base sur les évolutions de la population municipale (RGP de l'INSEE RGP 2020 : 106 706 habitants), ce qui explique des situations variables en fonction des collectivités.
- Le montant global de la participation de chaque collectivité correspond au coût répercuté à l'usager à travers la Redevance Incitative, la REOM ou la TEOM.

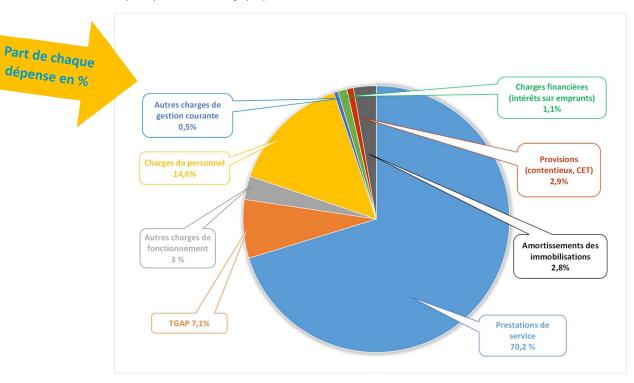
4.2. FONCTIONNEMENT : Dépenses d'exploitation liées aux principaux marchés

	Prestataires	2024 Montant TTC
Collecte des O.M.R.	Collecte titulaire du marché : COVED/PAPREC	2 205 332€
	Transfert titulaire du marché : COVED/PAPREC	176 117 €
Transfert - Transport- Traitement des O.M.R.	Transport titulaire du marché : MAUFFREY	293 003 €
	Traitement titulaire du marché : PAPREC	1 445 094 €
Torchère	Titulaire du marché : PRODEVAL	33 698 €
Sous total		1 947 912 €
Traitement des lixiviats	Titulaire du marché : OVIVE	186 975 €
Collectes sélectives		
Point d'apport volontaire	Collecte titulaire du marche : COVED/PAPREC	384 872€
Porte à Porte Achats de sacs de collectes	Territoire Ex Smirgeomes Titulaire du marché JET SAC	1 232 367 € 134 120 €
Sous total		1 751 359 €
Transfert- Transport - Tri	Transfert titulaire du marché : COVED/PAPREC	150 158€
des matériaux des	SPL Tri Val de Loir (e) (Démarage en oct.2023)	
collectes selectives	Transport	217 292 €
	Tri	588 173 €
	Refus de tri (transport, traitement)	216 500 €
	Contribution capital social et process	726 284 €
		1 748 249 €
Sous total		1 898 407 €
Déchèteries (Territoire Syvalorm 18 sites)	Collecte et traitement des bennes confiés à 4 prestataires (MCV Véolia Propreté, COVED/PAPREC, PASSENAUD, BS Environnement)	2 613 445 €
SYVALORM Dépenses totales liées aux	principales prestations de service	10 603 430 €

4.3. Dépenses de fonctionnement

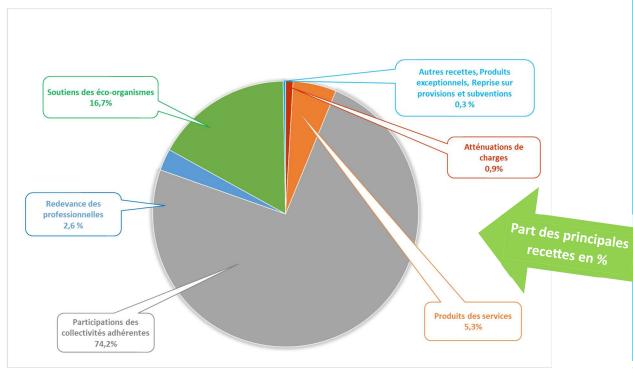
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Dépenses réalisées en 2024
	Montant TTC
Prestations de service	10 603 430 €
TGAP	1 072 827 €
Autres charges de fonctionnement	430 082 €
Charges de personnel	2 205 781 €
Autres charges de gestion courante (dont indemnités de fonction, convention déchèteries avec Val Dem, subventions associations, créances en non valeurs)	78 212 €
Charges financières (dont intérêts de la dette)	166 189 €
Charges spécifiques et atténuations de produits *	490 €
Provisions (contentieux, Compte Epargne Temps)	121 445 €
Amortissements et opérations d'ordre	414 748 €
MONTANT GLOBAL	15 093 204 €

^{*} pas représentées sur le graphique



4.4. Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Recettes réalisées en 2024
	Montant TTC
Atténuations de charges (dont remboursement sur rémunération du personnel)	149 262 €
Produits des services (vente des matériaux)	872 050 €
Participations des collectivités adhérentes	12 264 577 €
Le Mans Métropole Contribution de sortie (Commune de Champagné et Fatines)	0 €
Redevance des professionnelles (Territoire en TEOM, territoire hors Syvalorm et en redevance spéciale)	434 912 €
Soutiens des éco-organismes (CITEO, Eco Maison, OCAD3E)	2 756 048 €
Autres recettes (vente composteurs, SPL : rembt. transports visites, FCTVA)	21 469 €
Produits spécifiques	1 396 €
Reprise sur provisions et subventions et opérations d'odre	25 967 €
MONTANT GLOBAL	16 525 681 €



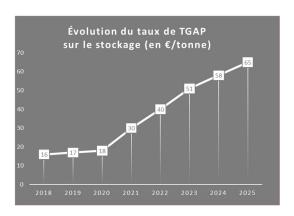
4.5. Coût moyen par habitant 2024

	Territoire Syvalorm
LE FONCTIONNEMENT	2024
Collecte des OMR	18,11 €/hab.
Maintenance de bacs	1,74 €/hab.
Traitement des OMR	19,14 €/hab.
TGAP	10,05 €/hab.
Collectes sélectives	7,36 €/hab.
Déchèteries	33,29 €/hab.
Frais de structure	4,09 €/hab.
Communication	0,42 €/hab.
Prévention	0,77 €/hab.
Gestion de la RI	1,27 €/hab.
Emprunts	10,14 €/hab.
Charges spécifiques - Amortissements - Provisions	4,81 €/hab.
Coût résiduel de fonctionnement du service	111,19 €/hab.
Investissements réalisés	4,14€ hbts (financés par emprunt)
MONTANT GLOBAL	111,19 €/hab.

5. Conclusion

L'année 2024 permet de faire le constat suivant :

- Tri à la source des biodéchets: développement important de composteurs partagés sur le territoire avec l'association Athena (41), pour les usagers en habitat collectif et/ou maison de bourg sans terrain;
- Collecte: démarrage de la redevance spéciale pour la collecte des professionnels (en zone TEOM). Ainsi, cela vient harmoniser le service sur l'ensemble du territoire, auprès des professionnels;
- Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : élaboration d'un nouveau programme d'actions pour la prévention des déchets (période : 2025-2030) ;
- Déchèteries: poursuite du développement de nouvelles filières suite à la loi AGEC (02/2020), progressivement et dans la mesure du possible sur les 17 sites, telles que les articles de sport et loisirs (ASL), articles de bricolage et jardins Les jouets et les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) viendront à partir de 2025.
- **Finance :** Une hausse importante du coût du service auprès de la population (+17% en moyenne), liée à différents paramètres conjoncturels (révision prix marchés, TGAP*, recette des matériaux en baisse et année pleine de démarrage nouveau centre de tri à Parçay-Meslay).
- TGAP* Hausse exponentielle jusqu'à 2025 (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).



* La TGAP est une taxe nationale qui s'applique à toute activité de traitement des déchets dont les produits sont considérés comme polluants.

La loi de finances pour 2019, parue le 30 décembre au Journal Officiel, annonce une hausse progressive de la TGAP de 2021 à 2025 et les tarifs pratiqués par les gestionnaires des unités de traitement des déchets s'envolent.

Le signal envoyé est clair : chacun doit s'investir pour la réduction des déchets à la source, le tri et le recyclage!

Les points de prudence pour l'avenir :

→ Territoire : évolutions potentielles ;

Eco-organismes: baisse des soutiens;

Cours des matériaux : fluctuation ;

→ Déchèteries : évolutions des normes d'exploitation des sites et leur mise en sécurité ;

→ Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) : hausse/surtaxe à partir de 2025.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025_09_089-DE

en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025_09_089

Annexes

Annexe 1

Liste des Communautés de Communes adhérentes au 1er janvier 2024

Annexe 2

Liste des 33 délégués SYVALORM

Annexe 3

Horaires des déchèteries SYVALORM

Annexe 4

Tonnages 2024 collectés par matériau et par déchèterie

Annexe 5

Contenants de collecte

Annexe 6

Compostage partagé - bilan 2024

Annexe 7

Tonnages mensuels des déchets collectés

Annexe 8

Valorisation des flux collectés

Annexe 9

Flotte des camions de collecte PAPREC-COVED

Annexe 10

Tonnages 2024 entrants sur quais de transfert SYVALORM

LISTE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ADHÉRENTES au 1er JANVIER 2024

									e
CA Territoires Vendômois	Population municipale	CC Huisne Sarthoise	Population municipale	CC Gesnois Bilurien	Population municipale	CC Vallées Braye Anille	Population municipale	CC Loir Lucé Bercé	Population municipale
Ambloy	189	Avezé	691	Ardenay-sur-Mérize	501	Berfay	335	Beaumont-sur-Dême	328
Artins	263	Beillé	230	Bouloire	2 115	Bessé-sur-Braye	2 046	Chahaignes	26
Bonneveau	456	Boëssé-le-Sec	541	Le Breil-sur-Mérize	1 560	La Chapelle-Huon	520	La Chartre-sur-le-Loir	1 370
Cellé	225	La Bosse	146	Connerré	2 895	Cogners	183	Courdemanche	809
Les Essarts	66	Bouër	350	Coudrecieux	630	Conflans-sur-Anille	466	Le Grand-Lucé	1 932
Fontaine-les-Coteaux	327	Champrond	89	Lombron	1 900	Dollon	1 439	Lhomme	931
Les Hayes	168	La Chapelle-du-Bois	805	Maisoncelles	194	Écorpain	301	Loir en Vallée (2017)	2 080 2
Houssay	378	La Chapelle-Saint-Rémy	995	Montfort-le-Gesnois	2 917	Lavaré	816	Marçon	1 070
Lavardin	176	Che rré -Au (2019)	2 735	Nuillé-le-Jalais	524	Marolles-lès-Saint-Calais	284	Montreuil-le-Henri	299
Montoire-sur-le-Loir	3 666	Cormes	892	Saint-Célerin	889	Montaillé	510	Pruillé-l'Éguillé	814
Montrouveau	145	Courgenard	471	Saint-Corneille	1 518	Rahay	154	Saint-Georges-de-la-Couée	161
Prunay-Cassereau	296	Dehault	258	Saint-Mars-de-Locquenay	260	Saint-Calais	3 054	Saint-Pierre-du-Lorouër	370
Les Roches-l'Évêque	277	Duneau	1 074	Saint-Mars-la-Brière	2 699	Saint-Gervais-de-Vic	389	Saint-Vincent-du-Lorouër	826
Saint-Amoult	319	La Ferté-Bernard	8 799	Saint-Michel-de-Chavaignes	729	Sainte-Cérotte	314	Villaines-sous-Lucé	670
Saint-Jacques-des-Guérets	94	Gréez-sur-Roc	333	Savigné-l'Évêque	4 054	Semur-en-Vallon	433		12 133 E
Saint-Martin-des-Bois	581	Lamnay	916	Sillé-le-Philippe	1 073	Val d'Étangson (2019)	522		
Saint-Rimay	294	Le Luart	1 447	Soulitré	612	Valennes	310		ΤE
Sasnières	88	Melleray	437	Surfonds	339	Vancé	298	CC Collines du Perche	Population municipale
Savigny-sur-Braye	1 949	Montmirail	372	Thorigné-sur-Dué	1 625	Vibraye	2 493	Baillou	2002
Sougé	471	Préval	683	Torcé-en-Vallée	1 436		14 867	Beauchêne	025
Ternay	330	Prévelles	197	Tresson	200			Boursay	179
Troo	277	Saint-Aubin-des-Coudrais	913	Volnay	964			Choue	521
Vallée-de-Ronsard (2019)	519	Saint-Denis-des-Coudrais	113		30 234	CC Perche Haut Vendômois	Population municipale	Cormenon	_002
Villavard	127	Saint-Jean-des-Échelles	227			Bouffry	134	Couëtron-au-Perche (2018)	1 028
Villechauve	255	Saint-Maixent	740			La Chapelle-Vicomtesse	156	Le Gault-du-Perche	327
Villedieu-le-Château	387	Saint-Martin-des-Monts	167			Chauvigny-du-Perche	228	Le Plessis-Dorin	154
	12 656	Saint-Ulphace	222			Droué	1 017	Le Temple	178
-		Sceaux-sur-Huisne	582			La Fontenelle	204	Mondoublean	1 308
		Souvigné-sur-Même	160			Le Poislay	192	Saint-Marc-du-Cor	178
Commune nouvelle (au 1er janvier)	ier)	Théligny	215			Ruan-sur-Egvonne	79	Sargé-sur-Braye	983

Population municipale 2024 : 106 214 habitants Selon données INSEE 2021 valables au 01.01.2024

28 401

1 667

Tuffé-Val-de-la-Chéronne (2016)

Vouvray-sur-Huisne Villaines-la-Gonais

TABLEAU DU COMITÉ SYNDICAL (Élus et délégués titulaires)

	Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM	PRÉNOM	EPCI représenté(e)
	Président	M.	ODEAU	Michel	CC Huisnes Sarthoise
	1er Vice-président	M.	LECOMTE	Jean Claude	CC Gesnois Bilurien
	2ème Vice-président	M.	GREMILLON	Patrick	CC Vallées de la Braye et de l'Anille
	3ème Vice-président	M.	GAUTHIER	Laurent	Communauté d'Aglomération du Territoire Vendômois
	Membre du bureau	M.	BOUSSION	Francis	CC Loir Lucé Bercé
	Membre du bureau	Mme	CAPITAINE	Odile	CC Collines du Perche
	Membre du bureau	M.	BELOEIL	Yves	CC Perche Haut Vendômois
1	Délégué	M.	GAUTHIER	Renaud	CC Vallée de la Braye et de l'Anille
2	Délégué	M.	LEBERT	Philippe	CC Vallée de la Braye et de l'Anille
3	Délégué	M.	GREMILLON	Patrick	CC Vallée de la Braye et de l'Anille
4	Délégué	M.	GUIBERT	Aris	CC Vallée de la Braye et de l'Anille
5	Délégué	M.	VADE	Prosper	CC Vallée de la Braye et de l'Anille
6	Délégué	M.	DUPUIS	Pascal	CC Loir Lucé Bercé
7	Délégué	M.	PETER	Domique	CC Loir Lucé Bercé
8	Déléguée	Mme	CHARTIER	Sylvie	CC Loir Lucé Bercé
9	Délégué	M.	BOUSSION	Francis	CC Loir Lucé Bercé
10	Délégué	M.	PAVEE	René	CC des Collines du Perche
11	Déléguée	Mme	CAPITAINE	Odile	CC des Collines du Perche
12	Délégué	M.	GERNOT	Carol	CC des Collines du Perche
	Бегерис		GEMITO 1	caror	
13	Délégué	M.	BELOEIL	Yves	CC du Perche et Haut Vendomois
14	Déléguée	Mme	MONNIER	Catherine	CC du Perche et Haut Vendomois
15	Délégué	M.	GAUTHIER	Laurent	Communauté d'Agglomération Territoires Vendomois
16	Délégué	M.	PRENANT	Joël	Communauté d'Agglomération Territoires Vendomois
17	Déléguée	Mme	DOUAUD	Sophie	Communauté d'Agglomération Territoires Vendomois
18	Délégué	M.	CORBEAU	David	Communauté d'Agglomération Territoires Vendomois
19	Délégué	M.	ODEAU	Michel	CC Huisne Sarthoise
20	Délégué	M.	DESCOMBES	Eric	CC Huisne Sarthoise
21	Délégué	M.	COUALLIER	Dominique	CC Huisne Sarthoise
22	Délégué	M.	TARDIFF	Bruno	CC Huisne Sarthoise
23	Délégué	M.	BREBION	Régis	CC Huisne Sarthoise
24	Délégué	M.	PAPILLON	Thierry	CC Huisne Sarthoise
25	Délégué	M.	VIDAL	Christian	CC Huisne Sarthoise
26	Déléguée	Mme	CHANTEPIE	Christiane	CC Gesnois Bilurien
27	Délégué	M.	GUILLIN	Benoit	CC Gesnois Bilurien
28	Délégué	M.	POTTIER	Victorien	CC Gesnois Bilurien
29	Délégué	M.	GESLIN	Dominique	CC Gesnois Bilurien
30	Délégué	M.	FROGER	Michel	CC Gesnois Bilurien
31	Délégué	M.	COURTABESSIS	Alain	CC Gesnois Bilurien
32	Délégué	M.	TERTRE	Charly	CC Gesnois Bilurien
33	Délégué	M.	LECOMTE	Jean Claude	CC Gesnois Bilurien
					MAI du 02/07/2022

MAJ du 03/07/2023

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES SYVALORM

En 2025:

Pour accompagner les nouveaux besoins des usagers, tout en maintenant un service de qualité et la maîtrise des coûts, le SYVALORM réorganise les horaires et jours d'ouverture de ses services en déchèteries.

La grille actualisée 2025 est accessible en ligne sur www.syvalorm.fr

	Syvalorm Production understand		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	BESSÉ-SUR-BRAYE Rue du Val de Braye © 02 43 35 60 76	**	14h-17h50 14h-16h50	х	9h-11h50	х	9h-11h50	14h-17h20
54	LA FERTÉ-BERNARD La Champfordière ⊘ 02 43 71 48 35	1	4		9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20			9h-11h50 / 14h-17h20
207	LE GRAND-LUCÉ ZA La Prairie Ø 02 43 75 94 22	**	9h-11h50	9h-11h50	14h-18h20 14h-17h20	х	14h-18h20 14h-17h20	8h30-11h50
en	LOMBRON Le Paturail © 02 43 20 93 23	**	9h-11h50	X	14h-17h50 14h-16h50	X	14h-17h50 14h-16h50	9h-11h50
/éS	Ø 02 43 35 81 69	* • ₩	14h-17h50 14h-16h50	Х	9h-11h50	X	9h-11h50	14h-17h20
igu	MONDOUBLEAU ZA de l'Entonnoir Ø 02 54 80 79 38	**	14h-17h50 14h-16h50	х	9h-11h50	X	9h-11h50	14h-17h20
appliqu	MONTAILLÉ • SAINT-CALAIS La Chasselouvière ⊘ 02 43 35 76 68	₩	9h-11h50	9h-11h50	14h-18h20 14h-17h20	Х	14h-18h20 14h-17h20	8h30-11h50
	MONTMIRAIL La Bausserie Ø 02 43 93 28 82	**	9h-11h50	Х	14h-17h50 14h-16h50	Х	14h-17h50 14h-16h50	9h-11h50
ites	SAINT-MARS-LA-BRIÈRE 162 Impasse de la Déchetterie Ø 02 43 82 96 41		14h-18h20 14h-17h20	9h-11h50	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
S S/	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE «Passe-Vite» Ø 02 43 27 88 16	≅ ※	14h-18h20 14h-17h20	X	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	X	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
de	THORIGNÉ-SUR-DUÉ • CONNERRÉ ⊘ 02 43 82 88 47	<u>*</u>	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h -11h50	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
X	TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONN ZA Le Champ de la Croix © 02 43 71 88 74	VE 🔆	14h-17h50 14h-16h50	х	9h-11h50	х	9h-11h50	14h-17h20
теа	153 rue des Sablons Ø 02 43 71 29 31	□ ** ■ **	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
créne	MONTOIRE - FONTAINE-LES-COTEAUX 2 et 4 rue de la Varenne © 02 54 86 60 20	• * • ₩	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
et (LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR Les Brays ⊘ 02 43 79 20 64	₽	9h-11h50 /14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	х	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20	9h-11h50	9h-11h50 / 14h-17h20
es.	DROUÉ ZI La Bichotière ⊘ 02 54 23 04 72	1	14h-17h50 14h-16h50	х	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-16h50	Х	14h-17h50 14h-16h50	9h-11h50 / 14h-17h20
oraire	Route de Vendôme © 02 54 23 73 34	□	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-17h20	Х	14h-17h50 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20
H01	PLESSIS-DORIN 1 chemin de la Colline © 02 54 89 79 96		Fermée te	mporairement pour ra	ison de sécurité à comp	oter du 13/01/2024 pu	iis définitivement le 31,	/12/2024
	FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS	(à pa	ires d'ÉTÉ rtir d'avril) ires d'HIVER rtir d'octobre) pla	% stique dur	Plateforme de la obligatoire pou supérieur à 1m³	r tout apport	OLLECTE Articles de SL & ABJth Articles de Bricolage et Ja	Sport et de Loisirs ardin thermiques

TONNAGES 2024 COLLECTÉS PAR MATÉRIAU ET PAR DÉCHÈTERIE

AR CONTRO	LE I u 20	OE 5Ž(LE) §	GA Ž	LI 25	TE TE	0 80 0	0 E#	72: E R I	-2(E N	000 E	72 A	68	3,22	20 2	25 02	09: 5 ½ (18- 0 9	- <u>20</u>	25,16,95	_09_	_08	9-DE	
HINIES	TOTAL H	80'686	1 116,53	2 135,86	6 215,31	1387,92	22,96	983,60	818,15	1 012,74	1278,55	530,74	3 296,48	2 668,74	1277,75	3 346,74	4 633,90	912,36	2 023,91	34 651,29	s.			
PILES ET ACCUMULATEURS	Piles	0,26	0,66	0,46	0,92	0,81		0,45	0,43	0,52	0,86	0,51	0,95	0,45	0,41	0,54	1,37	0,50	0,84	10,92	<u> </u>		VOS	
PHELIMATIONES	Pneus									20.00	04,50									34,36			DÉPOSEZ EN DÉCHÈTERIE VOS ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN	THERMIQUES
TEMTILES	Textiles	4,38	2,04	16,83		4,86	0,05	1,56	2,58	2,61	4,77	1,20	7,60	6,30	3,85	13,58	30,80	10,90	14,55	128,46	,		DÉPOSE ARTICLES E	
	DEEE	27,83	33,98	102,66	29,32	57,15	00'0	14,00	23,04	38,52	42,36	22,20	103,18	54,74	28,23	53,69	119,13	14,38	63,18	827,57	,			
DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)	DMS (éco et hors éco)	6,61	6,57	25,51	39,39	10,34	7,59	6,56	7,70	9,81	9,18	5,31	19,08	14,09	10,52	21,94	38,00	6,42	11,54	256,15			Filière ∆rticles de	ー・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・
AMEUBLEMENT	Mobilier	121,54	104,56	249,91	675,09	149,50	00'00	106,50	89,94	126,26	164,52	68,34	297,21	221,34	150,62	295,68	434,08	107,98	212,36	3 575,63	,		Œ ◀	
PLASTIQUES	Plastiques												41,68	21,10		30,22	53,20			146,20				8 1 1 8
METAUX	Métaux	32,44	33,76	104,34	45,58	83,88	1,72	43,38	40,40	30,68	50,60	25,16	107,22	80,70	25,82	91,88	170,16	35,40	77,38	1 080,50				8
Sing Sing	Bois	74,70	86,28	182,36	406,36	128,68	2,02	102,50	65,22	74,32	115,62	35,38	245,36	166,46	99'66	257,38	389,88	87,10	146,74	2 666,02			IE VOS DE LOISIRS	
ENCOMBRANTS BECHTS ENCOMBRANTS	Non valorisables	249,96	239,10	441,30	1 118,28	373,46	4,66	242,58	207,66	258,90	358,44	111,60	613,60	319,48	287,44	443,72	598,08	197,72	338,22	6 404,20			DÉPOSEZ EN DÉCHÈTERIE VOS ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS	
DEBLAIS GRAVATS	Gravats	141,80	181,94	371,18	842,02	177,38	2,30	215,38	155,00	163,38	180,94	132,28	682,34	318,72	142,52	562,16	733,64	195,60	329,60	5 528,18			AA	
DÉNETS VERTS	Végétaux sur plateforme		388,66		2 815,54								1067,34	1 388, 12	485,70	1479,44	1 909,82		753,56	10 288,18	,		Filière	וכופא מע
DÉCHETS VERTS	Végéta ux en bennes	249,20		547,44		342,12	3,38	210,96	187,70	251,24	273,22	105,04						214,14		2 384,44			Filière	1
CARTONS	Cartons	46,00	38,88	93,88	242,82	59,74	1,24	39,62	38,48	56,50	78,04	23,72	110,92	77,24	42,98	96,52	155,74	42,22	75,94	1 320,48	,	u	ères	
	2024	Bessé-sur-Braye	Droué	La Chartre-sur-le-Loir	La Ferté-Bernard	Le Grand-Lucé	Le Plessis	Lombron	Maisoncelles	Mondoubleau	Montaillé	Montmirail	Montoire	Savigné L'Evêque	Savigny-sur-Braye	St Mars-la-Brière	Thorigné-sur-Dué	Tuffé	Vibraye	TOTAL		Tananac de	nouvelles filières	
						R	AP	PO	RT	ΑΛ	INL	JEL	SY	/VA	LO	RΛ	12	024	1					



l'éco-organisme soutenue par Sport et de Articles de oisirs : Filière

Collectés sur les déchèteries de : La Chartre-sur-le-Loir Savigny-sur-Braye

Ecologic Matériel Thermique soutenue par les éco-organismes **B**ricolage et Articles de Jardin : Filière

tonnes 3,73

Outillage du peintre

Ecologic

MACHINES BRICO / JARDIN

Savigné l'Evêque

Vibraye Droué

La Ferté-Bernard

Maisoncelles.

Le Grand-Lucé

CONTENANTS DE COLLECTE

Le SYVALORM propose à la vente des composteurs individuels à des tarifs incitatifs afin de promouvoir le compostage domestique dans les foyers du et accompagne les projets de compostage partagé en fournissant les contenants et matériels nécessaires aux installations et suivis des sites.

Les ordures ménagères sont constituées de 30% de biodéchets.

En compostant à domicile cette part valorisable nous réduisons d'autant les tonnages collectés et enfouis et soulageons notre bac des ordures ménagères.



2 modèles disponibles :

Bois: 300l (72Hx70L cm)

25 euros

Plastique recyclé: 650l (85Hx120L cm)

30 euros

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Ventes de composteurs réalisées ces dernières années :

	AVANT 2013	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		Modèle et volume des composteurs	2020	2021	2022	2023	2024	
ex-SICTOM	1212	41	22	22	19	35	23	34		Bois 300l	144	197	165	376	262	Global
ex-SMIRGEOMES	4 541	214	231	166	65	81	128	192	SYVALORM	Plastique 650l	104	269	242	341	331	
Cumul annuel	5 753	255	253	188	84	116	151	226		Cumul annuel	248	466	407	717	593	9 457

Dont cumul des données des 2-ex-collectivités SMIRGEOMES et SICTOM Montoire fusionnées en SYVALORM au 1^{er} janvier 2020

En 2024, le SYVALORM a vendu 593 composteurs :

- 262 en bois
- 331 en plastique

Une baisse de -17,29 % en 1 an qui s'explique par l'anticipation des foyers à s'équiper avant janvier 2024 (passage au tri des biodéchets)

Ainsi, depuis plus de 10 ans, les 2 ex-syndicats fusionnés et le SYVALORM ont contribué au développement du compostage avec un taux d'équipement des foyers de :

15,76 %

sur l'ensemble du territoire

BACS DE COLLECTE

Le SYVALORM met à disposition des foyers du territoire des bacs de collecte de différentes contenances : « ordures ménagères » à couvercle vert et bacs « emballages » à couvercle jaune. Le volume attribué est dépendant de la taille du foyer ou de l'activité exercée.

Bacs attribués* au 31/12/2024 :

*Données indicatives du fait d'un fichier ex-SICTOM en cours d'actualisation

Total: 74 307 bacs



BACS OM	
60L/80L	35 076
120L	1 178
140L	14 483
180L	415
240L	3 438
340L/360L	1 513
660L	971
750L/770L	92
Total :	57 166



BACS EMB	
80L	4 288
120L	1 344
140L	4 801
180L	490
240L	2 973
340L/360L	3 245
Total ·	17 141

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025_09 089-DE

CO Ven date du 26/09/2025 REFERENCE ACTE : 2025_09_089

BILAN 2024 ...ET RAPPEL 2023

PARTENARIAT SYVALORM CONCLU AVEC L'ASSOCIATION

par an!



Conseils Information Installation et suivis des sites partagés Accompagnement

Si pour le SYVALORM, 2023 était une année de tests, de rodage et d'observation des 4 sites pilotes implantés par l'association ATHENA, l'année 2024 marque une forte montée en puissance du nombre des installations de composteurs partagés et une croissance des demandes. Une liste d'attente est ouverte pour 2025.

En 21 mois (avril 2023 - décembre 2024): 16 sites ont été installés; ils sont désormais en cours de suivis.



En 2023: 4 sites installés

- St Arnoult (21/06)
- Villaines-la-Gonais (24/06)
- Troo (13/10)
- Mondoubleau (21/10)



En 2024 : 12 sites installés sur 9 communes

→ 245 foyers participants et 439 personnes inscrites!

- Montoire (20/03)
- Cormenon (27/03)
- Bessé-sur-Braye (2 sites le 03/04)
- Mondoubleau (04/04)
- Saint-Calais (2 sites le 12/04)
- Le Grand-Lucé (07/05)
- Connerré (2 sites les 22/05 et 04/10)
- Saint-Vincent-du-Loroüer (07/11)
- Savigny-sur-Braye (07/11)
- En 2025 : 10 installations de sites sont prévues

Localisation des composteurs Estimation des partagés soutenus par le apports 2024: 439 utilisateurs **SYVALORM** 16 sites implantés 8 mois d'installation Eure-et-Loir (28) 9 400 kg **1** de biodéchets déposés environ! 1 Saint Célerir Sillé le Philip Des coûts Le Gault du Perch d'élimination « ordures Saint 4 1 ménagères » Couëtron au Perche 2 Montfort réduits d'autant! Boursay Bouffry Ardenay Sur Mérize Le Breil sur Mérize En moyenne: Surfonds 26% de biodéchets 1 Maisoncelles 2 dans les ordures ménagères Sarthe (72) (Etude INDIGGO 2021) Savigny sur Braye 1 123 kg Loir-et-Cher (41) 1 Saint Vincer du Lorouë d'ordures ménagères 0 Saint Pierre du Lorouër ont été produits en Loir en Vallée l'Évêque 2023 par habitant 1 1 (RA 2023 SYVALORM) Chahaigne: 1 1 La Chart **Chaque habitant** peut composter sur Dên 32 kg de biodéchets Indre-et-Loire (37)

37

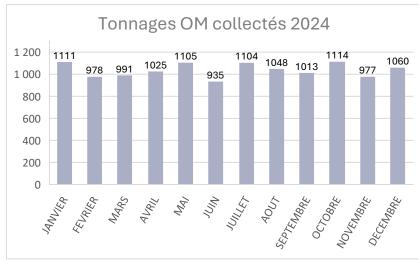
en date do 24/09/2025 E SERVENCE SCHEEL 32509 SPECHETS COLLECTÉS

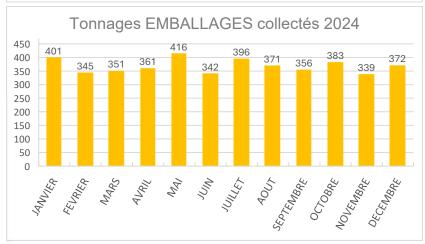
EN PORTE-A-PORTE ET APPORTS VOLONTAIRES





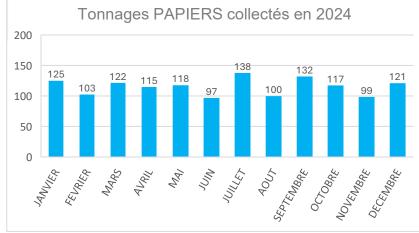


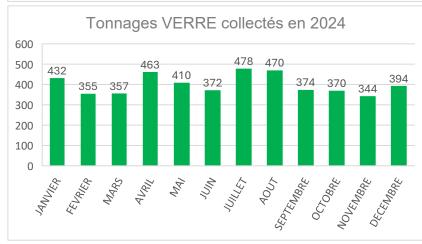












en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025_09_089

VALORISATION DES FLUX COLLECTÉS



Tonnes de matériaux valorisables collectés

EMBALLAGES:

PAPIERS:

VERRE:

4 433,96 tonnes

1 387,40 tonnes

4 818,62 tonnes

 \rightarrow

TOTAL: 10 639,98 tonnes

REFUS DE TRI:

(Déchets nonconformes aux consignes de tri, non

1 368,53 tonnes

MATÉRIAUX VALORISÉS

9 013,46 tonnes



Tonnage trié légèrement inférieur au collecté en raison du stock de fin

Tonnes valor	isées par matéria	u**		au collecte e	en raison du stock de	n fin
PROVENANCE		FLUX MATIÈRES	TONNAGES VALORISÉS	Évolution 2023/2024	TYPE DE DÉCHETS VALORISABLES	REPRENEURS
		ELA 5,03 : Briques	142,49	-3,69%		PAPREC
		MIX PET Clair plastique PET clair	343,89	*		PAPREC
BACS et SACS JAUNES COLLECTE EN PORTE A	plastique des extensio	MIX PEHD/PP: ons de consignes de tri (pots et barquettes)	342,19	*		PAPREC
PORTE + PAV EMBALLAGES	PORTE FLUX D + Films, filets, sach	DÉVELOPPEMENT SOUPLE* hets en PE / PP et plastiques complexes	293,70	33,47%	\$200 mgs	CITEO
RIGIDE* Bouteilles et flacons e PET coloré, emballages PET opaque, barquette monocouche PET, barquettes multicouche	Bouteilles et flacons en PET coloré, emballages en PET opaque, barquettes	*Depuis le 13/11/2023 CITEO reprend une partie des plastiques jusque-là non valorisés et nommés « flux développement ». La majorité des plastiques contenus dans ce flux sont recyclés via de nouvelles filières et la fraction restante est valorisée énergétiquement.	324,12	*		CITEO
		ACIER	287,66	-5,31%		PAPREC
Sy <u>valor</u> m	ALUMINIUM	ALUMINIUM STANDARD PETITS ALUMINIUM	82,21	67,09%		PAPREC SEMARDEL
		EMR 5,02 : Cartonnettes	1 044,18	12,75%		PAPETERIES PALM (37)
	са	GM 1,02 : artonnettes basse qualité	206,63	4,96%		PAPREC
PAV PAPIERS Papiers #	1	JRM 1,11 : papiers de naute qualité graphique	1 208,49	-24,70%		NORSKE SKOG (88)
PAV VERRE Verre \$		VERRE	4737,90	-2,15%		O-I FRANCE (51-33-42)

TOTAL TONNAGES VALORISÉS:

9 013,46

**données CITÉO

^{*}Tout ou partie de ce gisement constituant le flux développement (bouteilles et flacons en PET coloré, emballages en PET opaque, barquettes monocouche PET, barquettes multicouches, emballages en PS/PSE/XPS) le calcul de l'évolution 2023/2024 n'est pas probant.

Flotte des camions de collecte

PAPREC-COVED



En 2024 les camions de collecte sont floqués et porteurs de messages de prévention incitatifs :

6 messages qui réaffirment la démarche de sensibilisation du syndicat auprès de ses usagers.



BOM: bennes ordures ménagères

BOM 3.5 t

CITANEA Mono Trémie Basse 5 m³

1 benne

BOM Mono 12t

BOM Mono Vr5 10 m³

1 benne

+ 1 benne 16 t de secours

BOM Mono 19t

Vario VR5 16 m³

1 benne

BOM Mono 26t

Vario Vr5 21 m³

1 benne

BOM Bicomp 26 t

SELECTA DUO 21 m³

2/3 Ordures Ménagères

+ 1/3 Emballages

7 bennes

+ 2 bennes 26 t de secours





CAMION grue

AMPLIROLL

Vidage des PAV*

*Points d'Apports Volontaires

3 bennes

- 2 de 26t
- 1 de 32t





Une flotte de camions neufs roulant au **biocarburant** pour collecter les déchets tout en limitant l'impact sur la planète.

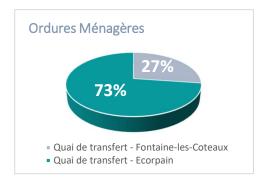
L'utilisation du **biocarburant**, comparé au gazole, entraîne :

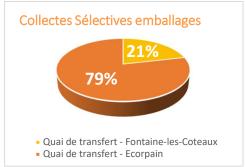
- 65 % de réduction du bruit
- 80% moins d'émissions de gaz polluants

en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025_09_089

Quais de transfert SYVALORM

Écorpain (72) et Fontaine-les-Coteaux (41)





Tonnages entrants sur chaque site

Tonnages entrants 2024	Ordures Ménagères	Collectes Sélectives emballages	PAPIERS	VERRE
Quai de transfert Fontaine-les-Coteaux	3 396	938		
Quai de transfert Ecorpain	9 065	3 496	1 387	4 819
TOTAL	12 461	4 434	1 387	4 819



Relevés mensuels des apports PAPREC sur 2024

Collectes PAP* et vidages des PAV**

* porte à porte ** points d'apports volontaires

QUAI DE TRANSFERT - FONTAINE-LES-COTEAUX

Tonnes Entrantes		Ordures Ménagères											
Fontaine-les-Coteaux	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved	307,42	270,74	244,30	272,00	308,26	255,06	308,30	306,72	270,74	303,80	267,70	280,90	3 395,94
TOTAL	307,42	270,74	244,30	272,00	308,26	255,06	308,30	306,72	270,74	303,80	267,70	280,90	3 395,94

Tonnes Entrantes		Collectes Sélectives Emballages											
Fontaine-les-Coteaux	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved PAP	81,84	73,52	69,08	79,22	88,30	75,40	82,16	82,52	74,94	82,38	71,90	76,32	937,58
TOTAL	81,84	73,52	69,08	79,22	88,30	75,40	82,16	82,52	74,94	82,38	71,90	76,32	937,58

QUAI DE TRANSFERT - ÉCORPAIN

Tonnes Entrantes		Ordures Ménagères											
Ecorpain	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved	803,50	706,90	746,68	753,22	796,60	679,48	796,16	741,54	741,94	809,76	709,74	779,08	9 064,60
TOTAL	803,50	706,90	746,68	753,22	796,60	679,48	796,16	741,54	741,94	809,76	709,74	779,08	9 064,60

Tonnes Entrantes		Collectes Sélectives Emballages											
Ecorpain	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved PAP	316,06	268,56	278,40	279,02	323,36	263,40	310,86	282,84	277,54	297,00	263,74	292,92	3 453,70
Coved PAV	2,94	3,10	3,72	3,04	4,18	3,38	3,12	5,80	3,18	4,10	3,42	2,68	42,66
TOTAL	319,00	271,66	282,12	282,06	327,54	266,78	313,98	288,64	280,72	301,10	267,16	295,60	3 496,36

Tonnes Entrantes		PAPIERS											
Ecorpain	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved PAV	125,26	102,52	121,80	115,06	117,86	97,12	138,10	100,08	132,22	117,44	98,62	121,32	1 387,40
TOTAL	125,26	102,52	121,80	115,06	117,86	97,12	138,10	100,08	132,22	117,44	98,62	121,32	1 387,40

Tonnes Entrantes		VERRE											
Ecorpain	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total
Coved	431,94	355,16	356,78	462,52	409,72	372,02	478,48	470,16	374,22	370,42	343,56	393,64	4 818,62
TOTAL	431,94	355,16	356,78	462,52	409,72	372,02	478,48	470,16	374,22	370,42	343,56	393,64	4 818,62





SPL - Parçay-Meslay (37)

Un centre de tri interdépartemental opérationnel

Novembre 2023 : 100% des emballages et papiers y sont transférés et triés





Nouveau **2024**

Le centre de tri du SYVALORM est ouvert au grand public!

(centre mutualisé avec 9 autres collectivités)

Usagers du territoire, individuels ou groupes*, réservez votre visite gratuite en ligne!

(* une prise en charge du SYVALORM est possible pour le transport en car des groupes scolaires, associatifs...)

CENTRE DE TRI

INTERDÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES

TRI VAL DE LOIR(E)



Réservation en ligne sur :





https://trivaldeloire.fr/visitez-le-centre-de-tri/#particulier

Soucieux du devenir de ses déchets, le SYVALORM est partenaire des organismes suivants :

ecosystem

recycler c'est protéger

EOVIA







Corepile













Agir ensemble aujourd'hui pour garantir les réussites de demain



